

A LA RECHERCHE DU TEMPS PASSE ...

Un précurseur d'Edgar Faure : Latour-Dumoulin, député du Haut-Doubs (1853-1870) et patron de presse

Le Haut-Doubs découvre le suffrage universel aux élections de Pâques 1848. Il s'agit alors de désigner les députés à l'assemblée constituante qui, après la révolution de février, doit adopter la constitution de la II^{ème} République. Il n'y a pas de mode de scrutin particulier, mais quelques règles simples, comme le vote des seuls électeurs, les candidatures multiples, l'élection des candidats arrivés en tête. Le Doubs ne présente pas moins de 64 candidats pour 7 sièges. Le Haut-Doubs aura un élu authentique dans la personne de Mauvais de Maïche, astronome à Paris. Parmi les non-élus, on relève Jean-Joseph Gaume de Fuans, alors vicaire-général à Nevers, l'abbé Receveur de Chamésey, Lanquetin des Longevilles, futur président du Conseil municipal de Paris, et le marquis de Moustier, futur ministre des affaires étrangères de Napoléon III. Le beau-frère de Montalembert, élu en dernière place dans le Doubs, Werner de Mérode, propriétaire du château de Maïche, est élu dans le Nord. Les élections à la Constituante sont suivies de la première présidentielle au suffrage universel, le 10 décembre 1848, qui voit l'élection de Louis-Napoléon Bonaparte et, le 13 mai 1849, des élections législatives.

Tout change après le Coup d'Etat du 2 décembre 1851 : le scrutin majoritaire d'arrondissement à deux tours entre en vigueur. Il restera, sauf deux brèves interruptions, le scrutin de la III^{ème} République. Le Doubs est alors divisé en deux circonscriptions électorales : la première réunit les arrondissements de Besançon et Pontarlier, moins le canton de Morteau, rattaché à la seconde (Montbéliard et Baume-les-Dames). En février 1852, Demesmay est élu député de la 2^{ème}, Montalembert de la 1^{ère}. Mais Demesmay, populaire pour sa lutte contre la taxation du sel, meurt le 12 octobre 1853. L'élection partielle qui suit voit l'élection d'un inconnu, Parisien d'origine, « parachuté » s'il en est, comme Edgar Faure, en 1967 : Pierre-Célestin Latour-Dumoulin.

L'homme a 30 ans, un pedigree bonapartiste sans ombre. Il a débuté dans le journalisme à Paris, rallié le Prince-président et obtenu la direction de l'Imprimerie, de la Librairie et de la Presse, au Ministère de l'Intérieur. Chargé de la censure, Latour-Dumoulin en retirera quelques utiles leçons sur la liberté de presse et son utilisation en politique, dix ans plus tard. C'est, en particulier, son administration qui délivre les brevets d'imprimeur, condition requise pour l'exercice du métier. Latour-Dumoulin sera élu sans discontinuer comme candidat officiel, à « l'affiche blanche », en 1853, 1857 et 1863.

Mais, à partir de 1860, et comme Edgar Faure, un siècle plus tard, Latour-Dumoulin passe dans le Tiers-parti qui, avec l'appui de Morny, milite pour l'évolution parlementaire du régime. Il affiche sa fidélité à la dynastie, mais s'affirme progressivement comme un véritable opposant au régime. Son itinéraire est inverse de celui d'Edgar Faure qui passe de l'opposition, en 1958, au ralliement, en 1967, quand il se fait élire député du Haut-Doubs. Après la guerre d'Italie, Latour-Dumoulin se pose en adversaire de l'Eglise et du clergé qui, lui-même, bascule dans l'opposition, au nom de la souveraineté du pape, cultive l'électorat protestant du

Pays de Montbéliard, fait campagne contre les traités de commerce, se déclare ouvertement protectionniste pour sauver la métallurgie comtoise, menacée par les aciers anglais. Ses adversaires se recrutent dans l'aristocratie orléaniste, qu'il s'agisse de Werner de Mérode, maire de Maïche, qui sera son opposant aux élections de 1857, 1863 et 1869. Conseiller général de Morteau, Latour-Dumoulin sera d'abord président du Conseil général, nommé à chaque session par le gouvernement, mais, dès les années 1860, il sera supplanté par Léonel de Moustier, ambassadeur à Constantinople, et bientôt ministre des affaires étrangères.

L'élection de 1869 sera l'épreuve de vérité pour Latour-Dumoulin qui perd l'investiture officielle, donnée au gendre de Moustier, le marquis de Marmier, dont le père, maître de forge et opposé aux traités de commerce, est élu député orléaniste de Haute-Saône.

Etrange préfiguration d'Edgar Faure, par l'évolution de Latour-Dumoulin, par son exceptionnel activisme d'arrondissementier, par son clientélisme, par son radicalisme impénitent. Si Latour-Dumoulin réussit la performance de se faire élire député pendant 17 ans, en particulier, en 1869, quand la poussée radicale se fait particulièrement sentir dans les villes, à Besançon, par exemple, où le candidat officiel est battu, c'est en raison de son exceptionnel dynamisme. Influent à Paris dans le Tiers-parti et le cercle du Prince Napoléon, radical dynastique et franc-maçon, il est omniprésent dans sa circonscription, malgré les dix heures de train entre Paris et Besançon, patron d'un quotidien qui assure sa publicité et, à cet égard, le différencie d'Edgar Faure qui n'aura jamais de vrai journal dévoué à ses intérêts, mais des feuilles épisodiques et les bonnes dispositions du directeur du seul quotidien local.

Latour-Dumoulin est, à cet égard, un précurseur qui utilisera la presse, fût-elle à ses débuts, comme ce sera le cas sous la III^{ème} République. Il y a là une remarquable modernité, inaccessible, un siècle plus tard pour Edgar Faure. Latour-Dumoulin s'empare, en 1862 et 1864, de l'un des trois journaux de Besançon, « La Franche-Comté », alors concurrente du premier journal de la ville, « L'Union franc-comtoise », légitimiste, sous la direction d'une personnalité locale, Jacques Michel, rédacteur en chef, pendant plus de 40 ans (1846-1880). « La Franche-Comté » avait été créée par un imprimeur de Besançon, Félix Dodivers, à l'initiative du préfet, Lapeyrouse, pour combattre la réélection de Montalembert, en 1857. Dodivers en est l'imprimeur et le gérant, grâce à l'imprimerie Saint-Agathe, rachetée en 1850 et située rue d'Anvers. En 1858, « La Franche-Comté » fusionne avec « L'Impartial », troisième journal de Besançon. Mais Dodivers est plus imprimeur qu'éditeur de presse et il accepte, en 1862, l'entrée dans le capital de « La Franche-Comté » de Latour-Dumoulin qui s'en empare en 1864. L'opération n'est pas sans valeur politique. « La Franche-Comté » est diffusée en deux éditions, l'une quotidienne, alors que « L'Union franc-comtoise » est tri-hebdomadaire, l'autre le samedi. La première dispose de 1800 abonnés, performance pour l'époque, la seconde de 1100 auxquels s'ajoute la vente au numéro au siège du journal, 49 Grande Rue, à Besançon, et dans de multiples points de vente de la région et en Suisse voisine. Latour-Dumoulin vend son journal à un prix de dumping, soit 15ct, et bénéficie, au début, des annonces légales et du lobby des fonctionnaires, mobilisé par le préfet pour obtenir l'abonnement des maires. Hormis les annonces légales, « La Franche-Comté » reçoit des correspondances parisiennes, des informations de la préfecture

et un article quotidien de Latour-Dumoulin qu'il ne signe pas, en violation de la législation. Il signe d'office « Dodivers » qui, un jour, est convoqué à la préfecture pour un rappel à l'ordre et doit avouer que ces articles sont l'œuvre de Latour-Dumoulin.

A la veille des élections de 1869, « La Franche-Comté » perd l'appui de la préfecture qui lance, toujours avec Dodivers, une feuille concurrente. Mais « La Franche-Comté » reste la plus diffusée et la plus lue. Le quotidien orchestre l'action de Latour-Dumoulin et soutient la candidature de deux adversaires républicains du régime : Ordinaire à Besançon et Grévy dans le Jura, tous deux élus. C'est là le secret de la réélection de Latour-Dumoulin contre les Orléanistes du Doubs : sans son journal et l'appui donné à ces Républicains, il aurait dû affronter un candidat de gauche dans la 2^{ème} circonscription et aurait, sans doute, été battu. Pour autant, il ne sera pas ministre du Gouvernement d'Emile Ollivier, en janvier 1870. Il se contentera de le soutenir jusqu'à la chute du régime, le 4 septembre, et disparaîtra du paysage politique comtois, alors que son journal cessera sa parution en 1874.

Edgar Faure représentera le Haut-Doubs pendant 13 ans (1967-1980), Latour-Dumoulin, pendant 17 ans, avec deux longueurs d'avance sur « le Président », deux fois chefs du gouvernement sous la IV^{ème} République, mais jamais propriétaire d'un quotidien et battu à Pontarlier, en 1977. L'oscillation les a réunis, sans doute, même si c'est en sens inverse, mais à l'enseigne du Radicalisme, au nez et à la barbe d'un Haut-Doubs clérical monarchiste sous Latour-Dumoulin, modéré et gaulliste sous Edgar Faure, mais tous deux exceptionnels arrondissementiers, repoussoirs pour les tenants de la proportionnelle, incapables de se faire élire sous leur seul nom.*(RSHD)

*Cf. La presse périodique en Franche-Comté, des origines à 1870 par Marcel VOGNE
(Thèse Lettres-1977)